

Compte-rendu du conseil d'administration en date du : Lundi 7 avril 2008 à Hors Les Murs - Paris

Présents :

Marie Paule Bancel, Rémy Bovis, Marc Fouilland, Christophe Crampette, Anny Goyer, Gérard Marcon, Luc Molins, Bérengère Monier Sandrine Pouillet, Jean François Pujol, Jean Vinet.

Représentés :

Bernard Turin (par Annie Goyer), Eric Angelier (par Christophe Crampette), Lylianne Dos Santos (par Bérengère Monier).

Invités :

Alain Taillard – Fédération Française des Ecoles de Cirque

Ordre du jour

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Validation du compte rendu du CA du 28 janvier dernier
- 3) Actualité des groupes de travail :
 - Groupe de travail Financement
 - Groupe de travail Equipement
 - Groupe de travail Formation
- 4) Etat d'avancement des travaux en cours
 - Relations avec le Ministère et les parlementaires
 - Présence de l'Apemsac sur le Salon Mondial du Cirque (11,12 & 13 avril 2008)
 - Avignon 2008
- 5) Adhésions à valider (si besoin est)
- 6) Point sur les adhésions et cotisations en cours
- 7) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)
- 8) Questions diverses



1) Signature de la feuille d'émargement

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Le quorum étant atteint. Le CA s'ouvre à 14h00, il est présidé par Marc Fouilland, le secrétariat en est assuré par Alain Taillard.



2) Validation du compte rendu du CA du 28 janvier dernier

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 28 janvier est adopté à l'unanimité.



3) Actualité des groupes de travail :

• Groupe de travail Financement

Le groupe de travail financements s'est réuni en date du 25 février dans les locaux de la coopérative 2R2C. Au cours de cette séance, le groupe s'est essentiellement penché sur les commissions constitutives du CNV, dans le but :

- de voir comment les arts du cirque pouvaient s'y intégrer ;
- de commencer à en appréhender les modalités de fonctionnement.

En ce qui concerne le premier point, le groupe a étudié le contenu de chacune des commissions. Il est d'emblée évident que, dans chaque thématique abordée (diffusion, production, aides aux lieux,...) et suivant leurs spécificités propres, les arts du cirque peuvent trouver leur place dans les dispositifs du CNV.

Seule la problématique de l'itinérance, très spécifique aux arts du cirque en comparaison des autres genres artistiques déjà accueillis par le CNV, ne trouve pas sa place immédiate dans les commissions existantes. Ce point particulier nécessitera un travail plus approfondi, en lien avec le CNV. Il est à noter qu'il existe une commission sectorielle particulière au sein du CNV, il s'agit de la commission 8 traitant des résidences musicales actuelles. C'est donc que le CNV est capable d'intégrer des demandes nouvelles et des spécificités particulières à un genre artistique donné.

Il en va de même, mais dans une moindre mesure, du thème relatif aux lieux d'accueil de chapiteau. Peut-être sera-t-il possible d'envisager un programme spécifique permettant, en parallèle avec la relance du dispositif "Droit de cité pour le cirque", de sensibiliser et d'accompagner les collectivités locales sur ce sujet. Un peu à l'image et bien évidemment toutes proportions gardées, du programme "Zénith" géré par le CNV, ou encore du programme relatif à l'aménagement de lieux de musiques actuelles.

En ce qui concerne le second point, il s'avère tout de suite beaucoup plus délicat. En effet le fonctionnement du CNV est de nature paritaire, organisant les présences au sein de chaque comité décisionnel et de chaque instance, de représentants de syndicats d'employeurs et de syndicats de salariés, le tout sous tutelle étroite du Ministère de la Culture qui nomme sur proposition. A l'heure actuelle, parmi les structures participant aux travaux de l'Apemsac, seul le Syndicat du Cirque de Création, le Syndicat Français du Cirque et la CGT spectacle remplissent les conditions d'accessibilités aux organes décisionnels du CNV. C'est dire qu'il faudrait trouver des possibilités d'adaptations pour que, au sein de chaque structure syndicale siégeant déjà au CNV, un représentant du secteur du cirque puisse être nommé...

Ce dernier point marque l'importance, sinon l'urgence, qu'il y a :

- à rencontrer une personne du CNV, susceptible d'en expliquer les modes précis de fonctionnement ;
- à ce que le Ministère, en sa qualité de tutelle, se prononce sur le sujet de l'intégration du cirque au CNV.

En tout état de cause, l'important est pour le moment de poursuivre les travaux en cours, afin d'être prêt le moment venu. L'étude préliminaire évoqué lors du dernier CA reste également d'actualité.

• Groupe de travail Equipement

Le groupe de travail équipement a, lors de sa dernière réunion en date du 2 avril à la FFEC, examiné lui aussi le dispositif des commissions du CNV. Il a notamment examiné les dispositifs existants au regard de son sujet de travail. Il souhaitait tout particulièrement attirer l'attention du Conseil d'Administration sur les problématiques de l'itinérance, des lieux d'accueil et d'une manière générale de la notion de lieu de spectacle en ordre de marche. Notion qui, pour les compagnies œuvrant sous chapiteaux, revêt une importance toute particulière et spécifique.

Il se trouve que ces questions ont également été abordées par le groupe financement et que les remarques et conclusions sont bien évidemment et bien heureusement convergentes. Comme elles ont été présentées ci-dessus, il n'est donc pas nécessaire de les répéter ici.

Dans sa prochaine réunion le groupe devra décliner plus en détail, et dans le cadre de chaque thématique de chaque commission du CNV, ses attentes et propositions.

• Groupe de travail Formation

Sa dernière réunion est toute récente, puisque datant du matin même dans les locaux de la FFEC. Elle a été essentiellement consacrée au sujet du DE. Le groupe de travail souhaite attirer l'attention du Conseil d'Administration sur sa difficile compréhension du dispositif du DE, qui lui semble encore manquer de clarté sur de nombreux points :

- A qui s'adresse-t-il exactement ?
- Quelle sera sa hiérarchie avec le BPJEPS de Jeunesse et Sports ?
- Quelles seront avec précisions ses modalités d'accessibilités ? Comment seront pris en compte les expériences professionnelles ? La notion d'expérience artistique semble centrale, puisqu'il est notamment question d'expertiser un numéro présenté par tout candidat (soit directement, soit sur vidéo).

A l'issue de sa réunion matinale le groupe manifeste son inquiétude et souhaite obtenir des éclaircissements de la part du Ministère.

Jean Vinet qui participe au groupe de travail de la CPC sur le DE de professeur de cirque précise que le DE est bien destiné au secteur de l'enseignement de loisir et destiné en priorité aux artistes.

Une rencontre est donc réclamée, lors du CA, par le groupe de travail sur la formation. Il est proposé que le groupe rencontre le groupe de travail de la CPC, afin d'obtenir des renseignements et éclaircissements complémentaires sur les travaux en cours.

Le matin, en réunion du groupe formation, il avait été envisagé que l'Apemsac adresse un courrier à chacun des ministères concernés par l'enseignement des arts du cirque, Jeunesse et Sports et Culture. En tout état de cause, il faut attendre maintenant la réunion entre le groupe de travail de la CPC et le groupe formation de l'Apemsac, pour tenter d'y voir plus clair.



4) Etat d'avancement des travaux en cours

• *Relations avec le Ministère et les parlementaires*

Sénat

Un rendez-vous est prévu au Sénat, avec Madame Morin Dessailly, en date du 16 avril à 16h00. Marc Fouilland et Rémy Bovis s'y rendront.

Assemblée nationale

Un rendez-vous est à prévoir avec Pierre Bourguignon, en charge du groupe parlementaire sur les arts du cirque et de la rue. Alain Taillard se charge de caller cette rencontre.

• *Présence de l'Apemsac sur le Salon Mondial du Cirque (11,12 & 13 avril 2008)*

L'Apemsac sera présent sur la première édition du Salon Mondial du Cirque, officiellement hébergé sur le stand de la FFEC. Une rencontre débat, sur le thème de la création d'un fonds de soutien aux arts du cirque est prévue en date du 12 avril à 13h00. Les membres du Conseil d'Administration y seront bien évidemment les bienvenus.

• *Avignon 2008*

Pour le moment, dans la méconnaissance des dates et horaires de l'ensemble des rencontres professionnelles sur Avignon 2008, l'éventuelle présence de l'Apemsac à travers un temps de rencontre avec la profession ne peut encore être certaine. Pour mémoire, le festival "IN" débute le 4 juillet et le "OFF" le 11 juillet.



5) Adhésions à valider

Aucune demande de nouvelle adhésion n'ayant été formulée, ce point n'est pas abordé.



6) Point sur les adhésions et cotisations en cours

Un rappel de cotisations est en cours auprès des adhérents 2007 n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 2008.



7) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)

Conseil D'administration

Le Prochain Conseil d'Administration aura lieu le mardi 27 mai à Hors Les Murs à 14h00. Jean Christophe Bonneau, directeur financier du CNV y est convié, afin de présenter plus complètement le CNV et ses modalités de fonctionnement aux membres du CA.

Assemblées Générales

Comme convenu de longue date, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Apemsac sera convoquée en date du 9 juin, à 13h00, sous le chapiteau d'Adrienne Larue. Elle sera suivie à 16h00 par une Assemblée Générale Extraordinaire qui devra statuer sur la poursuite ou non des travaux de l'Apemsac. Une séance du Conseil d'Administration suivra si le choix des adhérents est de poursuivre le travail engagé.



8) Questions diverses

Aucune demande de question diverse n'ayant été formulée, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h30.

Le Président,
Marc Fouilland.